

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN REGION CENTRE

Constats et évolutions sur la période 1990 - 2000

La formation professionnelle continue connaît un essor considérable depuis plus d'une décennie, tant au niveau régional que national. Après la loi de modernisation sociale, promulguée en janvier 2002, de nouvelles négociations sur la formation professionnelle continue sont actuellement en cours (financements, alternance, décentralisation, ...). Dans ce contexte de changements, il nous apparaît utile de dégager les grandes tendances d'évolution intervenues dans ce domaine, dressant un bilan sur la période 1990 – 2000.

Sur le territoire national, quatre régions forment à elles-seules la moitié des stagiaires, et réalisent plus de la moitié du chiffre d'affaires relatif à la formation continue : Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Pays de la Loire.

L'offre de formation de la région Centre représente 3,7 % de l'ensemble des prestataires de formation, et totalise 2,4 % du chiffre d'affaires global. La progression observée dans le Centre est identique à celle de la France métropolitaine : le poids de la formation continue régionale reste stable depuis 1990.

Une croissance considérable et des actions de formation de plus courte durée

L'évolution sur la période considérée est nettement à la hausse pour la plupart des indicateurs : le nombre de dispensateurs de formation, de stagiaires ainsi que les financements ont ainsi été multipliés par deux. Une exception cependant concerne la durée moyenne des stages, qui connaît une évolution inverse : elle est deux fois plus courte en 2000 qu'en 1990.

Les chiffres clés pour l'année 2000 en région Centre

- ❖ 1.727 dispensateurs de formation « actifs » sur plus de 2000 déclarés d'existence
- ❖ 400.000 stagiaires en formation continue
- ❖ 26 millions d'heures-stagiaires dispensées
- ❖ 158 millions € de financement (plus d'un milliard de francs)
- ❖ Une durée moyenne des stages de 65 heures

Evolution en région Centre sur la période 1990 – 2000 :

- ❖ Dispensateurs de formation : x 2
- ❖ Stagiaires : x 2
- ❖ Heures-stagiaires : x 1,5
- ❖ Financements : x 2
- ❖ Durée moyenne des stages : ÷ 2

Les caractéristiques de la formation professionnelle continue en région Centre

- Une proportion très élevée de **stagiaires salariés**, comme les régions Ile-de-France, Rhône-Alpes, Alsace et Pays de la Loire. Pour ces régions, le poids des salariés en formation continue est compris entre 69 et 79 % (69 % pour le Centre). Dans d'autres régions, il est inférieur à 30 %.
- Une **durée moyenne des stages très courte**, comprise entre 56 et 72 heures (65 heures dans le Centre). Les formations dispensées aux salariés, public dominant en région, sont principalement des actions courtes. A contrario, dans d'autres régions, la durée moyenne des formations est supérieure à 170 heures. Il s'agit de régions pour lesquelles la part des demandeurs d'emploi parmi les stagiaires est élevée. Il existe une forte corrélation entre le public formé et la durée moyenne des stages.
- Un **faible pourcentage de formation de niveau élevé** (égal ou supérieur à la licence), même si l'on constate une forte augmentation de la part de ces formations dans le Centre depuis 1990. Les autres régions qui dispensent peu de formations de niveau élevé sont, comme le Centre, des régions limitrophes ou proches de l'Ile-de-France : Poitou-Charentes, Basse-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne et la région Bourgogne.

L'analyse locale de la formation continue et ses limites

Du fait de la situation géographique de la région Centre, de nombreux stagiaires originaires de la région suivent des actions de formation réalisées par des organismes implantés hors région, pour la plupart en Ile-de-France. Ces stagiaires, dont on ne connaît pas le nombre, sont donc comptabilisés par les organismes qui les forment, hors de la région.

Une autre limite de l'analyse locale de la formation continue tient aux modalités mêmes de déclaration des organismes de formation. Certains d'entre eux, tels que les GRETA, disposent d'antennes locales rattachées à un organisme implanté dans une zone d'emploi importante. Les antennes ne figurent donc pas statistiquement dans les zones plus petites où elles sont implantées.

De même, des dispensateurs de formation qui dépendent d'organismes nationaux (de branches professionnelles, ...) réalisent des stages en région Centre, mais ces actions ne sont pas comptabilisées dans les statistiques régionales.

Une bipolarisation de l'offre de formation régionale

Ces limites étant posées, il apparaît que l'offre de formation régionale se concentre dans deux zones d'emploi : Orléans et Tours. Ces deux zones universitaires regroupent à elles-seules la moitié des organismes de formation de la région, ayant formé en 2000 plus de 100.000 stagiaires chacune. Les autres zones préfectorales (Bourges, Chartres et Blois), à l'exception de Châteauroux, totalisent chacune plus d'une centaine de dispensateurs.

Cette très forte concentration territoriale de l'appareil de formation continue est nettement supérieure à celle que l'on observe au niveau de la population active ou bien encore de l'emploi¹. Ainsi, la part de stagiaires dans la population active (cf tableau ci-dessous) est

¹ Cf. « Formation et emploi de la population en région Centre : outil pour un diagnostic territorial » - ORFE/ALFA Centre – 2003

deux fois plus élevée dans les zones d'emploi de Tours et d'Orléans que la moyenne régionale (respectivement 61,8 et 70,8 contre 36,5 % pour la région). En revanche, elle est inférieure à 10 dans une dizaine de zones d'emploi, moins bien dotées en organismes de formation.

Ce constat nous amène à nous poser la question suivante : les personnes habitant les grandes villes ont-elles un accès plus important à la formation continue que celles vivant dans les zones d'emploi plus petites, ou bien les stagiaires sont-ils formés dans les zones où sont situés les organismes de formation, les zones préfectorales, bien qu'habitants dans les zones périphériques ?

Part des stagiaires dans la population active dans les zones d'emploi du Centre en 1990 et 2000

Zones d'emploi	1990	2000	Zones d'emploi	1990	2000
Bourges	17,5	42,1	Tours	33,4	61,8
Vierzon	7,4	12,1	Amboise	1,2	13,1
St-Amand-Montrond	1,7	5,9	Loches	2,8	6,2
Aubigny-sur-Nère	0,2	7,2	Chinon	2,5	50,5
Chartres	14,8	27,8	Blois	16,1	36,0
Dreux	14,4	24,6	Vendôme	1,4	15,8
Châteaudun	5,5	6,6	Romorantin	0,4	3,9
Nogent-le-Rotrou	19,1	24,0	Orléans	37,8	70,8
Châteauroux	20,7	18,7	Montargis	8,6	23,3
Argenton-sur-Creuse	1,2	8,6	Pithiviers	6,1	9,5
Issoudun	1,3	9,5	Gien	2,1	8,9
La Châtre	1,5	2,3	Région Centre	18,1	36,5

Source : BPF/DRTEFP - ORFE

Part des stagiaires dans la population active : nombre de stagiaires * 100 / population active totale (aux RP 90 et 99)

Une évolution inégale, favorisant les zones les moins bien pourvues en organismes de formation en 1990

Toutes proportions gardées, l'évolution 1990 – 2000 de la part de stagiaires dans la population active met en évidence le développement plus rapide de la formation continue dans les zones les moins bien pourvues en organismes de formation en 1990 : les plus fortes évolutions concernent les zones d'Aubigny-sur-Nère, de Chinon, Vendôme, Amboise, Romorantin, Issoudun et Argenton-sur-Creuse. A l'inverse, l'évolution est inférieure à la moyenne dans les zones les mieux dotées, à savoir les zones chefs-lieux de département, y compris Orléans et Tours.

Lorsque l'on compare la proportion d'organismes et de stagiaires par zones d'emploi en 1990 à la structure en 2000, on remarque une diminution dans les zones de Vierzon, Chartres, Dreux, Châteaudun, Châteauroux et Orléans. Bourges et Tours voient également leur proportion d'organismes diminuer sur la période.



GIP ALFA CENTRE

Observatoire Régional Formation Emploi

10, rue Saint Etienne – 45000 ORLEANS
Tél. : 02 38 24 15 40 – Fax : 02 38 24 15 45

www.alfacentre.org

Directeur de la publication : Jean-Claude GAPIN-FREHEL

Directrice de l'ORFE : Marie-Béatrice ROCHARD

Réalisation : Caroline FRANCOIS

ISBN : 2-11-092456-X

Encadré méthodologique

La définition retenue de la formation professionnelle continue

« La formation professionnelle continue fait partie de l'éducation permanente. Elle a pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social. Elle peut être dispensée à des salariés titulaires d'un contrat de travail prévoyant une formation en alternance. L'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les établissements d'enseignement publics et privés, les associations, les organisations professionnelles, syndicales et familiales, ainsi que les entreprises, concourent à l'assurer. »

(Code du Travail, art. L. 900-1)

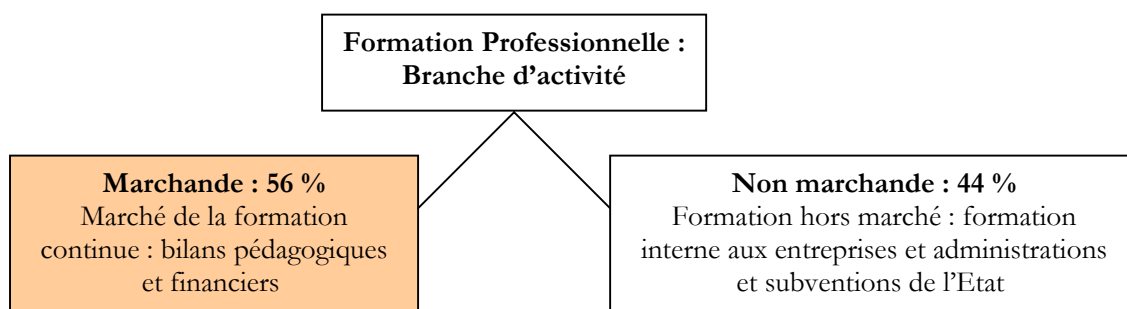
La source statistique : les bilans pédagogiques et financiers des organismes de formation (DRTEFP)

Déclaration obligatoire pour tout dispensateur de formation professionnelle, le bilan pédagogique et financier est renseigné annuellement par chaque organisme. Il fournit ainsi des informations sur l'activité de formation relevant de conventions passées avec un organisme de formation, autrement dit sur le marché de la formation continue.

De ce fait, ne rentrent pas dans le champ étudié les formations réalisées en interne par les entreprises privées ou les administrations. L'apprentissage, considéré comme relevant de la formation initiale, n'est pas non plus pris en compte dans les bilans pédagogiques et financiers.

A travers l'activité des organismes de formation, qu'ils soient privés ou publics, que leur activité de formation soit leur activité principale ou non, il est possible de dégager les grandes caractéristiques de l'offre de formation régionale, ainsi que son évolution depuis 1990².

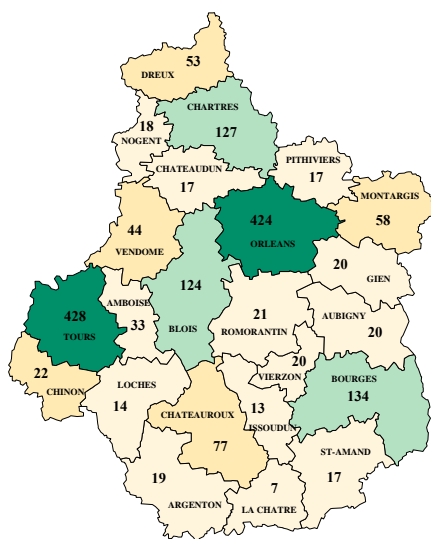
Le poids du marché de la formation professionnelle continue dans la branche d'activité



Source : « La professionnalisation de l'offre de formation et des relations entre les utilisateurs et les organismes » - DGEFP – CEREQ – Centre INFO et ORAVEP - Mars 2000

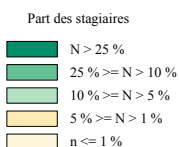
² L'ORFE réalise depuis 1990 le suivi statistique de la formation professionnelle continue à travers l'analyse des bilans pédagogiques et financiers (source : DRTEFP).

Nombre d'organismes de formation et part de stagiaires en 2000



En région Centre en 2000 :
1.727 organismes de formation
400.000 stagiaires

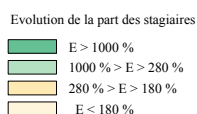
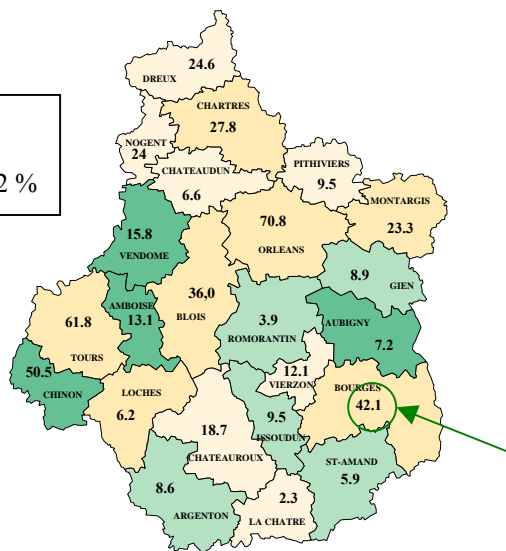
Guide de lecture :
En 2000, la zone d'emploi de Bourges compte 134 organismes de formation, qui ont formé 8,5 % des stagiaires de la région Centre.
Dans la zone d'emploi de Loches, 14 organismes de formation ont formé 0,3 % de l'ensemble des stagiaires, soit 1280 bénéficiaires.



La part des stagiaires dans la population active en 2000 et son évolution 1990-2000

Part moyenne des stagiaires dans la population active : 36,5 %
Evolution moyenne 1990 – 2000 : + 202 %

Guide de lecture :
Dans la zone d'emploi de Bourges, la part des stagiaires parmi la population active totale est de 42,1 % en 2000. Elle a progressé de 241 % de 1990 à 2000.
La part des stagiaires de la formation professionnelle continue dans la population active totale de la zone de Loches s'élève à 6,2 %. Cette part a progressé de 222 % de 1990 à 2000.



Part des stagiaires dans la population active : nombre de stagiaires de la formation professionnelle continue * 100 / population active totale.

Des actions de formation en lien direct avec l'évolution des emplois ou les nouvelles méthodes de gestion de la main-d'œuvre

Les spécialités de formation qui accueillent le plus grand nombre de stagiaires sont l'informatique, le secrétariat-bureautique, suivies de la sécurité des biens et des personnes : ces trois spécialités concernent un quart des stagiaires en 2000. La hausse de plus de 30 000 stagiaires en « informatique-traitement de l'information » entre 1996 et 2000 correspond en partie à la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises et les administrations

Les actions de formation en forte augmentation renvoient aux emplois ou aux secteurs ayant eux-mêmes progressé : cela répond à des modifications d'organisation ou à de nouvelles méthodes de gestion de la main-d'œuvre. Il s'agit, par exemple, de « l'enseignement, formation » (+ 15 800 stagiaires), des « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », autrement dit des services de santé et du travail social (+ 7 600 stagiaires) ou bien encore du « transport, manutention, magasinage » (+ 6 700).

La stagnation des effectifs dans les actions en secrétariat-bureautique nous indique au contraire un tassement, l'essor dans ce domaine ayant eu lieu au cours des années antérieures. Contrairement à ce que l'on avait pu penser, on observe une forte diminution du nombre de stagiaires dans les formations ayant trait à la Santé et aux formations générales (- 5 000 stagiaires chacune).

Les principales spécialités de formation en 2000 et évolution 96/00

	Stagiaires 2000	Evolution 96/00
326 - Informatique, traitement de l'information	50 500	+ 31500
333 - Enseignement, formation	19 400	+ 15800
330 - Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	12 000	+ 7600
311 - Transport, manutention, magasinage	11 700	+ 6700
312 - Commerce, vente	21 300	+ 5000
415 - Développement des capacités d'orientation et d'insertion	19 700	+ 4700
315 - Ressources humaines, gestion du personnel	12 900	+ 4500
413 - Développement des capacités comportementales	13 400	+ 4400
314 - Comptabilité, gestion	14 300	+ 3400
136 - Langues vivantes	11 700	+ 3300
344 - Sécurité des biens et des personnes	24 150	+ 2100
324 - Secrétariat, bureautique	30 800	+ 200
331 - Santé	14 300	- 5700
100 - Formations générales	8 700	- 5000

Source : BPF/DRTEFP - ORFE